



CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC

HALTE NAUTIQUE - 33260 - CAZAUX
Tel : 05.56.22.91.00 - Télécopie : 05.56.22.90.58



AVIS DE COURSE

LES VOILES DU LAC – LIGUE HANDIVOILE

Dates complètes : 27 mai 2018

Lieu : Lac de Cazaux

Autorité Organisatrice : Cercle de Voile de Cazaux-Lac
Grade 5A

1. REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20.4 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Hansa Solo, Hansa Double, Mini J, 2.4.
- 3.2. Les concurrents français doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.3. Tous les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription le certificat de jauge ou de conformité du bateau ainsi que la preuve de leur appartenance à une Association Nationale de Classe

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 14 € pour un double, et 7 € pour un solitaire. Ils incluent les festivités proposées par le Club : pot de bienvenue, et remise des prix.

5. PROGRAMME

Dimanche 27 : 09h00-13h00 : confirmation des inscriptions
14h00 : Premier signal d'avertissement pour une ou plusieurs courses
18h00 : remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Elles seront affichées dès l'ouverture des inscriptions sur le tableau officiel et un exemplaire des annexes sera remis aux entraîneurs lors de la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont des bananes.

8. SYSTEME DE PENALITE

Application de RCV 44.1.
Application de RCV Annexe P.

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1. Une course sera retirée du classement de chaque bateau si plus de deux courses valides sont courues.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. RECONNAISSANCE DE RISQUE

11.1 La Règle 4 des Règles de Course à la Voile établit que "La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester *en course* relève de sa seule responsabilité ».

11.2 La voile est de par sa nature un sport imprévisible et implique donc de façon inhérente un élément de risque. En participant à cette épreuve, les concurrents acceptent et reconnaissent que :

- ils sont conscients de l'élément de risque inhérent à ce sport et acceptent la responsabilité de leur exposition, celle de leur équipage et de leur bateau au dit risque lorsqu'ils participent à cette épreuve ;
- ils sont responsables de leur propre sécurité, celle de leur équipage, de leur bateau et de leurs autres possessions tant sur l'eau qu'à terre ;
- ils acceptant toute responsabilité pour toute blessure, dommage ou perte dans la mesure où ils sont causés par leurs propres actions ou omissions ;
- leur bateau est en bon ordre de marche, équipé pour naviguer lors de l'épreuve, et qu'ils sont en condition physique pour le faire ;
- la mise à disposition par les organisateurs d'une équipe de conduite des courses, de bateaux de sécurité et autre bénévoles ou officiels de l'épreuve ne les relève pas de leurs propres responsabilités ;
- la mise à disposition de bateaux de sécurité est limitée à une aide à la sécurité, particulièrement en cas de conditions météorologiques extrêmes, où il ne peut effectivement être apportée que l'aide possible en les circonstances régnantes.

11.3 Le fait que le Comité de Course conduise des vérifications des bateaux ne réduit pas la responsabilité de chaque concurrent telle qu'explicitée dans cet Avis de Course.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour tout autre renseignement : fdubes@gmail.com

0670 008 924